

« Les scientifiques sont instrumentalisés »

Entretien réalisé par Laurent Simon pour TheMetaNews.

Ce sénateur des Hauts-de-Seine, archéologue au CNRS, est devenu par la force des choses la voix de l'opposition à la loi Recherche.

Laurent Simon : La France semble gouvernée par les scientifiques depuis maintenant un mois, c'est historique ! Est-ce un changement de mentalité ?

Pierre Ouzoulias : Contrairement à ce que nous explique, les décisions politiques sont prises puis justifiées par la science. Aujourd'hui, les scientifiques sont instrumentalisés. Quand le président de la République prend la décision de passer trois heures avec Didier Raoult à Marseille, je doute qu'il ait demandé à son conseil scientifique avant. C'est désespérant. L'épidémie aurait dû être le moment de renouer le fil entre la République et ses savants, fil qui s'est rompu depuis un certain temps. Mais pour des raisons qui touchent à la fois aux finances, à une défiance générale contre la recherche publique mais aussi au statut de la science et la vérité, cela n'a pas eu lieu. Un autre discours était possible.

Laurent Simon : La crise du coronavirus n'a-t-elle donc rien changé ?

Pierre Ouzoulias : Je ne le crois pas, malheureusement, on est encore une fois dans la posture politique. Plusieurs éléments m'amènent à le penser. D'abord l'apparition dans un des avis d'un des deux conseils scientifiques un chapitre sur la nécessité d'apporter un « soin pastoral » [*Lire l'avis du 20 mars dernier en page 7, NDLR*], c'est-à-dire d'accompagner spirituellement les malades grâce aux grandes religions, essentiellement protestante et catholique d'ailleurs. J'ai fait une question écrite au ministre de la Santé, pour lui rappeler la loi de 1905 [*sur la séparation de l'église et de l'Etat, précisons au cas où NDLR*]. En réalité, Emmanuel Macron avait contacté quelques jours avant les églises sur ce sujet, sans doute a-t-il demandé que ces éléments soient intégrés aux rapports.

Laurent Simon : Les millions débloqués pour la recherche contre le Covid-19 ne sont-ils tout de même pas une preuve d'intérêt ?

Pierre Ouzoulias : Il n'y a pas d'appel d'air budgétaire que ce soit sur la recherche médicale ou fondamentale sur le virus lui-même. Au contraire ! Mes collègues de Marseille [*L'unité de virologie de Bruno Canard, NDLR*] demandaient depuis 2016 un microscope cryogénique adapté à l'étude des virus dont Frédérique Vidal m'a assuré qu'il était disponible à Nice [*université dont elle a été présidente, NDLR*] mais que personne n'a retrouvé, c'est ballot. Or le microscope de Nice est de type photonique et toute autre discussion est renvoyée à l'examen de la LPPR... dont on ne sait pas si elle sera examinée un jour, selon ses propres dires. Il n'y a donc pas de changement.

Laurent Simon : Quand Emmanuel fait ses annonces le 19 mars à l'institut Pasteur (lire notre numéro spécial), personne ne l'y pousse, surtout dans ce contexte. Ne faut-il pas y voir tout de même un signe positif ?

Pierre Ouzoulias : Absolument... mais le budget qui l'accompagne discrédite le discours, avec cette annonce de 5 milliards en plus au bout de 10 ans. Souvenez-vous des demandes du premier groupe de travail LPPR : tous conviennent que pour rattraper le retard, il faut 5 milliards par an ! L'annonce d'Emmanuel Macron, c'est dix fois moins. On ne peut pas s'en satisfaire. De plus, la communication autour de ces annonces est très alambiquée. On parle de 400 millions dès 2021 pour toute la Mires. Si c'est bien le cas, ce serait dérisoire. Prendre des engagements sur les mandatures suivantes tout le monde sait le faire. Or 2021 était la dernière année pleine pour ce gouvernement ; on aurait pu espérer un signal plus fort.

Laurent Simon : Passer le taux de réussite aux appels d'offre à l'ANR à 30% est-il réalisable plus rapidement ?

Pierre Ouzoulias : Avec 400 millions de plus par an, en décomptant les nécessaires revalorisations salariales, que va-t-il rester pour l'ANR ? Avec 200 millions l'année dernière, le taux de réussite est passé de 16% à 16,5%. Rappelons qu'en Suisse ou en Allemagne, les taux de réussite avoisinent les 40%.

Laurent Simon : Beaucoup des dispositions prévues dans la LPPR sont déjà en place : la loi Recherche promise par Edouard Philippe aura-t-elle lieu ?

Pierre Ouzoulias : Prévoir 400 millions pour sa première année, c'était déjà signer son arrêt de mort. Même les chercheurs prêts à accepter une fluidisation du marché de l'emploi scientifique, je pense aux signataires de la tribune du Monde, ne le feraient pas pour 400 millions. Je pense que cela enterre le texte, qui n'aurait de toutes façons pas pu être vu par le Parlement cette année et qui, encore une fois, n'engagerait pas le gouvernement actuel.

Laurent Simon : Et concernant l'emploi scientifique ? Il a été question de créer 12000 postes.

Pierre Ouzoulias : Il n'y a aucune volonté de créer des postes de fonctionnaires dans la recherche, cela nous a été dit à plusieurs reprises de manière absolue et radicale. Il y a en revanche la volonté d'inaugurer de nouvelles formes d'emploi plus ou moins précaires, pour la plupart déjà votées. On va continuer avec un nombre de recrutement très limité ce qui met en danger l'éthique même des concours. Avec trois ou quatre postes pour 150 candidatures, ça devient du tirage au sort.

Laurent Simon : Comment expliquez-vous que les sciences humaines et sociales aient constitué le principal front anti-LPPR, sans les sciences « exactes » ?

Pierre Ouzoulias : Les pratiques de la recherche font certaines sciences "dures", notamment en biologie, ont plus recours aux statuts précaires ; les historiens ont moins besoin de petites mains, pour faire vite. Les biologistes, qui ont demandé à l'époque la mise en place de l'ANR ou des contrats de chantier, y trouvent leur intérêt, notamment parce qu'ils vont chercher leurs financements ailleurs. Il fallait à l'époque échapper à une forme de mandarinate, ce qui n'était pas faux, mais avec des taux de réussite à 16%, vous ne faites que le maintenir : ce qui fait la différence est votre réseau, pas votre dossier. En confortant le système actuel, on conforte aussi le déséquilibre entre sciences dures et sciences humaines ; la baisse des recrutements les touche plus durement. Un certain nombre de disciplines, dont l'archéologie, n'existent par exemple qu'au CNRS et pas dans les universités.

Laurent Simon : Vous ne croyez pas à la continuité de la parole de l'Etat ? On compare souvent la LPPR aux lois de programmation militaire.

Pierre Ouzoulias : Même les lois de programmation ne sont pas vraiment tenues sur la longueur, elles ne sont qu'un repère ; les budgets sont annuels, votés et amendés. Atteindre les 3% du PIB consacré à la recherche est un objectif indispensable mais ça fait vingt ans qu'on en parle [*Depuis le conseil européen de Lisbonne en 2000, NDLR*]. Si ce gouvernement y avait accordé de l'importance, cela aurait été fait dès 2018, alors que sur les deux derniers exercices, on constate même une petite baisse en pourcentage du PIB consacré à la recherche. En revanche concernant le Crédit impôt recherche (CIR), aucun changement n'est à attendre. Pour 2020, on sera autour de 6,5 milliards par an. La rumeur qui a couru d'un plafonnement du CIR pour donner des marges à la recherche publique n'était malheureusement pas fondée or la recherche publique n'aurait pu obtenir des moyens que de cette manière. Bruno Le Maire propose de réinjecter 100 milliards d'euros dans l'économie [*lors d'une récente audition au Sénat, NDLR*] mais un microscope à 2 millions, ce n'est pas apparemment possible. Voyez le décalage.

– « **Si vous avez raté le « microscope gate »**

Lors de son audition le 09 avril dernier au Sénat, Frédérique Vidal avait assuré qu'un microscope adapté à la recherche sur les coronavirus pouvait être utilisé à l'université de Nice par l'équipe marseillaise de Bruno Canard qui en faisait la demande, plutôt que d'en faire l'acquisition, pour un coût estimé à 2 millions d'euros... Sauf que le microscope niçois ne correspond pas au modèle utilisable en virologie.

–